

Tri : le grand bond en avant

Recyclage | À partir d'aujourd'hui, la poubelle jaune des habitants du Sitom sud Gard reçoit aussi tous les emballages ménagers en plastique : pots de yaourts, films plastiques, barquettes...

C'est une petite révolution qui débute ce 1^{er} mars dans les 80 communes qui composent le Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères (Sitom) sud Gard. C'est surtout une simplification majeure et inédite du tri sélectif des emballages plastiques ménagers attendue depuis longtemps par les citoyens déjà sensibilisés. Et un bond en avant majeur qui devrait inciter le plus grand nombre à adopter le geste écocitoyen du tri sélectif.

Car désormais, il ne sera plus possible de se réfugier derrière l'argument de la complexité pour justifier encore sa résistance à entrer dans le processus de valorisation des emballages ménagers. « Il n'y a plus d'interdit. À partir du moment où il s'agit d'un emballage (lire ci-dessous), il peut être mis dans la poubelle ou dans le sac réservé au tri sélectif », a insisté ce lundi Max Portal, directeur du Sitom sud Gard, lors d'une présentation de l'extension du tri sélectif à la presse. « On franchit un grand pas dans la simplification et l'optimisation du tri », a souligné de son côté Hervé Giély, élu à Redessan et président du Sitom sud Gard.

Recycler 75% des emballages

Et pour cause, à partir d'aujourd'hui, plus aucune hésitation à avoir devant tel ou tel emballage : pots de yaourt, films plastiques - même très fins -, barquettes, capsules de machines expresso... tout peut être dépo-



■ Le centre de tri Valréna a traité 17 720 tonnes depuis huit mois. Ph. L. CHASSIER

sé, sans avoir été nettoyé, directement dans la poubelle consacrée au tri sélectif qui accueillait déjà les papiers, emballages cartonnés et bouteilles plastiques. « On était précurseur au niveau du Sitom sud Gard avec notre nouvelle usine de tri Valréna qui est en service depuis huit mois. Mais là, on est carrément en première ligne en France », a souligné Hervé Giély.

De fait, le Sitom sud Gard fait partie des 160 collectivités sélectionnées

en France par l'organisme Éco Emballages pour expérimenter l'extension des consignes de tri. À partir de ce 1^{er} mars, l'expérimentation concerne un quart de la population française (généralisation d'ici 2022) et, en particulier, les 263 000 habitants du Sitom sud Gard. Cette relance du tri sélectif à l'échelle nationale s'inscrit dans un objectif plus important, fixé lors des débats du Grenelle de l'environnement : atteindre un recyclage de 75% des emballages pré-

sents dans les déchets ménagers contre 67% jusqu'à présent, avec une dimension nouvelle pour les emballages en plastiques. Pour ces derniers, l'ambition est d'arriver à 30% de collecte, alors qu'à ce jour, 23% seulement des bouteilles, flacons, pots, films plastiques sont triés par les particuliers.

500 tonnes de plastique en plus

Pour le centre Valréna, les conséquences de cette extension du tri ne sont pas anodines : 500 tonnes de plastiques et 50 tonnes de petits métaux devraient s'ajouter selon le directeur du Sitom sud Gard (*) aux 17 720 tonnes d'emballages jusqu'ici triés par les habitants du Sitom sud Gard depuis l'entrée en service, il y a 8 mois, de la nouvelle usine implantée au Mas de Cheylon. Surtout, logiquement, la part des emballages refusés devrait encore se réduire. Elle était déjà passée de 27 à 25% avec l'entrée en service de Valréna.

Dans les prochains jours, tous les habitants du Sitom sud Gard auront reçu un courrier leur détaillant la révolution engagée au niveau du tri sélectif. « Chez vous, tous les emballages se trient » constitue le message central de cette campagne de communication. Mais les responsables du tri au Sitom insistent aussi sur le fait que tout déchet ménager n'est pas un emballage... loin de là!

JEAN-PIERRE SOUCHE
jpsouche@midilibre.com

► (*) **Collecter 1 000 t supplémentaires de déchets induit un emploi en plus sur la chaîne de tri.**

À SAVOIR Éco emballages

C'est une entreprise agréée par l'État qui, depuis 20 ans, organise le dispositif national du tri et du recyclage. Son logo, un rond et deux flèches vertes, est désormais bien identifié. Éco emballage a sélectionné 160 collectivités locales, dont deux dans le Gard (Le Sitom sud Gard et le Sictom du Gard rhodanien) pour expérimenter l'extension du tri à tous les emballages. Pour cela, Éco emballages apporte un soutien financier au Sitom sud Gard (365 000 €) pour la modernisation du centre de tri (235 000 € nécessaires à Valréna) et la sensibilisation des habitants.

Valréna

La nouvelle usine de tri du Sitom sud Gard est entrée en service il y a 8 mois. Elle est exploitée pendant 8 ans par la société Paprec qui a proposé le process actuel de tri. La capacité de l'usine est de 40 000 tonnes. Or, durant ces 8 premiers mois, elle a traité 17 720 tonnes. À ce jour, Valréna emploie 23 personnes dont 18 opérateurs de tri. 13 250 tonnes ont été effectivement recyclées et 4 470 tonnes ont été refusées. Le prix moyen du tri revient en moyenne à 145 € la tonne désormais, contre 245 € avec l'ancien exploitant.